

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2018_049

Tableau des emplois

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit juin, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Saint-Rome-de-Cernon, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Gil CLOIX, Paul DUMOUSSEAU, Sylvain GOUBY, Madeleine MACQ, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Alain ROUGET, Jean-Claude SALEIL, Roland SOURNAT

Étaient représentés :

Secrétaire de séance : Pierre PANTANELLA

Date de convocation : 12 juin 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 13	Pouvoirs : 0
Résultat du vote		
Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu ses délibérations n°DE_009_2018 et n°DE_010_2018 du 16 avril 2018 et n°DE_2018_048 du 18 juin 2018 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création d'emplois ;

Approuve le tableau des emplois du syndicat mixte à compter du 1^{er} juillet 2018 comme suit :

Cadres ou emplois	Délibération	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 1 ^{er} juillet 2018	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u>					
Rédacteur territorial		B	0	0	37h30
Adjoint administratif		C	1	1	28h
	DE_010_2018				
	DE_2018_048				
<u>Filière technique</u>					
Ingénieur territorial		A	1	1	37h30
Technicien principal 2 ^e classe		B	2	2	37h30
Technicien territorial		B	1	1	37h30
Total			5	5	

Rappelle que, à ce jour, un agent affecté à l'emploi de rédacteur territorial est en disponibilité (Cécile Veschambre) et un agent affecté à un emploi de technicien principal 2e classe est en détachement (David Meyrueis) ;

Rappelle que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Saint-Rome-de-Cernon, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 20 / 06 / 20 18
et publié ou notifié
le 22 / 06 / 20 18